

Procédure de vente SDV 20225019 de conteneurs, caniveaux et tours d'usinage

1. Résumé de la procédure de vente

- § 2 Procédure appliquée – service responsable
- § 3 Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente
- § 4 Conditions de participation – informations à fournir par les candidats acheteurs
- § 5 Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs
- § 6 Réception des offres
- § 7 Critère d'attribution
- § 8 Attribution
- § 9 Paiement
- § 10 Enlèvement du matériel
- § 11 Mesures d'office
- § 12 Garantie
- § 13 Litiges

2. Procédure appliquée – service responsable

- a. La vente du matériel décrit en annexe B sera une vente publique de 12 lots de structures de conteneurs, caniveaux et tours d'usinage à Arlon.
- b. Ceci implique qu'il n'y aura pas de négociations et que le prix sera le seul critère d'attribution.
- c. Le montant de l'offre retenue sera augmenté de 15% de frais additionnels.
- d. Il est à remarquer:
 - que le démontage, le démantèlement, l'emballage, le chargement et le transport sont à charge de l'acheteur.
 - que le matériel est vendu dans l'état dans lequel il se trouve sans garantie.
- e. Le service responsable pour la présente vente et auquel toute correspondance doit être envoyée est:

<p>MRMP SERVICE DES VENTES /(SDV-D) Bloc 4 D/ Étage 2/ Local 46 Quartier Reine Elisabeth Rue d'Evere 1 BOX 29 1140 – EVERE Belgique</p>
<p>E-mail: mrmp-sales@mil.be Site web: www.mil.be/sales</p>

Responsable de la vente (au sein du Service des Ventes):

FRANCOPHONE:

SCREVE Laurent

Adjudant

Tel: 0032 2 441 78 97 (direct)

E-mail: mrmp-sales@mil.be

NÉERLANDOPHONE:

FOLLET Bram

Lieutenant

Tel: 0032 2 441 53 65 (direct)

E-mail: mrmp-sales@mil.be

3. Publicité - mise à disposition des documents réglant la vente

Publicité est faite par la voie de:

- La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: www.mil.be/sales
- La mise à disposition du présent document qui règle la vente sur le site web du Service des Ventes: www.facebook.com/Sales.Defense.be.
- Une publication officielle dans le: "Bulletin des Adjudications" à consulter via le site web du public procurement: www.publicprocurement.be

4. Conditions de participation – informations à fournir par les candidats acheteurs

Pro mémoire.

5. Inspection du matériel à vendre par les candidats acheteurs

Le matériel pourra être inspecté pendant les heures de service après rendez-vous avec la Personne de Contact (POC).

10 lots (N° lots de 1 jusqu'à 10) se trouvent à:

CAMP LAGLAND
ROUTE DE VIRTON 351
6700 ARLON
BELGIQUE

Inspection du matériel: à partir du 16 janvier 2023 jusqu'au 10 février 2023

POC:

- Adjudant major Karl MORENVILLE, à joindre par N° tél 0032-(0)2/441.48.99 ou par e-mail karl.morenvillemil.be
- Adjudant Stéphane CAMBIER, à joindre par N° de tél 0032-(0)2/441.49.37 ou par e-mail stephane.cambiermil.be
- Adjudant Jean-Marc BOURGEOIS, à joindre par N° tél 0032-(0)2/441.49.11 ou par e-mail jean-marc.bourgeoismil.be

2 lots (N° lots de 11 jusqu'à 12) se trouvent à:

Quartier Général BASTIN
ROUTE DE BOUILLON 88
6700 ARLON
BELGIQUE

Inspection du matériel: à partir du 16 janvier 2023 jusqu'au 10 février 2023

POC:

- Adjudant Alain VANANTWERPEN, à joindre par N° tél 0032-(0)2/441.48.37 ou par e-mail CCLanddeptman-det-sp-sec-maintmil.be
- Caporal-chef Nicolas LEGRAND, à joindre par N° tél 0032-(0)2/441.48.37 ou par e-mail CCLanddeptman-det-sp-sec-maintmil.be

6. Réception des offres

- a. Les offres respecteront scrupuleusement le canevas de l'annexe A. Remarque importante: pour être valables:
 - (1) Les données personnelles ou sociétales demandées doivent être complètement remplies;
 - (2) Les offres doivent être signées et datées.
 - (3) Les offres ne peuvent pas contenir de mentions barrées/corrigées (p.e. au fluide correcteur/Tipp-Ex) ;
 - (4) Les offres doivent être bien lisibles.
- b. Les prix seront exprimés en EURO. Aucune formule de révision du prix n'est autorisée.
- c. Les offres doivent être envoyées avant le 13 février 2023 à 12h vers le service dirigeant, la date de la poste faisant foi. Les offres resteront valables pendant au moins quatre-vingt-dix (90) jours calendrier à partir de cette date.
- d. Adresse pour le dépôt des offres: voir § 2 ci-dessus.
- e. Pour être valables, les offres doivent être:
 - soit expédiées à temps par la poste, sous pli recommandé, sous double enveloppe avec la mention SDV 20225019 sur l'enveloppe intérieure.
 - soit délivrées à temps par porteur. Dans ce cas, il vous est demandé de prendre rendez-vous avec les responsables de la vente (voir § 2 ci-dessus).
- f. Les offres reçues par fax, téléphone ou e-mail ne seront PAS prises en compte.
- g. LANGUE: les offres devront être établies dans l'une des 3 langues officielles belges, c'est à dire: soit en FRANCAIS, soit en NEERLANDAIS, soit en ALLEMAND (à l'exclusion de toute autre langue). Les annexes techniques peuvent être rédigées en Anglais.
- h. Des offres conditionnelles, des prix anormaux et/ ou négatifs ne sont pas autorisées et seront considérées par l'Administration comme des offres non-conformes et non-valides.

7. Critère de sélection et d'attribution

- a. Le Service des Ventes se réserve le droit d'exclure un(e) candidat(e)-acheteur(euse) s'il s'avère, sur base de participations antérieures de sa part, qu'il/elle ne respecte pas ses obligations contractuelles.
- b. Le seul critère d'attribution est le prix
- c. L'offre la plus haute par lot pour le matériel présenté en vente déterminera le choix.
- d. Des négociations ne sont pas autorisées.

8. Attribution

- a. Une proposition d'attribution de la vente sera établie par le Service des Ventes.
- b. Le candidat acheteur dont l'offre par lot est la plus haute sera mis au courant de la notification de l'attribution et recevra une facture par lettre ou par mail avec confirmation de réception. Il devra néanmoins tenir compte du fait que l'ordonnateur compétent du Ministère de la Défense a le droit de ne pas attribuer le marché partiellement ou dans sa totalité.
- c. Le fait de ne PAS ATTRIBUER le marché ne donne droit, dans le chef des candidats acheteurs, à AUCUN DEDOMMAGEMENT.
Une lettre ou un mail sera envoyé aux candidats-acheteurs non retenus à titre d'information.

9. Paiement

- a. Le paiement s'effectue en EURO.
Les modalités de paiement sont mentionnées sur la facture.
- b. Le montant dû doit être payé en une fois dans les trente (30) jours calendrier à compter de la date d'émission de la facture.
- c. Lorsque le délai contractuel est dépassé, les mesures d'office décrites au § 11, sont d'application immédiate.

10. Enlèvement du matériel

Lieu d'enlèvement: voir lieu d'inspection au § 5

- a. Après réception du paiement de la facture, l'acheteur reçoit dans les dix (10) jours calendrier un bon d'enlèvement pour le matériel acheté. Ce bon est exigé par l'Autorité Militaire locale.
- b. L'enlèvement devra être intégralement terminé endéans les quinze (15) jours calendrier, comptés à partir de la date d'émission du bon d'enlèvement. Si ce délai est dépassé, les mesures d'office décrites au § 11, sont d'application immédiate.
- c. L'acheteur doit utiliser les moyens appropriés pour l'enlèvement du matériel.

- d. Les modalités pratiques (date d'enlèvement, accès au lieu d'enlèvement, ...) sont à régler entre l'acheteur et l'Autorité Militaire locale.
- e. Les éventuelles actions de manipulation sur l'endroit d'enlèvement, le démontage, ainsi que le chargement et le transport du matériel vendu sont à charge de l'acheteur.
- f. L'acheteur est responsable de tous les dommages causés lors de l'enlèvement du matériel, soit aux agents et/ou biens de l'Administration, soit à des tiers.
- g. De même, l'acheteur est responsable du personnel auquel il confie l'enlèvement du matériel.
- h. Tout dommage est acté dans un procès-verbal établi par l'Autorité Militaire locale, qui sera signé par les deux parties. Sans contestation écrite endéans les sept (7) jours calendrier, l'Administration supposera que l'acheteur accepte le contenu du procès-verbal.
- i. L'acheteur est tenu de réparer ou de faire réparer tous les dommages qu'il occasionne.

11. Mesures d'office

- a. Retard de paiement:
 - (1) En cas de défaut de paiement à la date mentionnée (voir § 9.b), l'acheteur recevra un rappel de paiement par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
 - (2) En cas de non-paiement endéans les 2 semaines qui suivent le rappel de paiement, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes. Le cas échéant, l'acheteur sera redevable au Service des Ventes d'une somme équivalente à 10% du montant total du marché (avec un minimum de 50 EUR) à titre de frais administratifs. Cette décision sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.
- b. Retard d'enlèvement:
 - (1) Aucun enlèvement n'a eu lieu
 - (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue du lot attribué ou d'un ou plusieurs des lots attribués (voir § 10.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
 - (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 11.b.(1).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente sera résiliée de plein droit et le matériel concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
 - (c) Le Service des Ventes remboursera à l'acheteur la somme payée pour le lot/les lots non enlevé(s), diminué de 10% (avec un minimum de 50 EUR) à titre de frais administratifs. En cas de solde négatif, une facture supplémentaire pour ce solde restant sera envoyée à l'acheteur. Pour le paiement de ce solde, les § 9.a et b restent d'application.
 - (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr § 11.b.(1).(b), ainsi que – le cas échéant - le règlement financier Cfr § 11.b.(1).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.
 - (2) Enlèvement incomplet d'un lot
 - (a) À défaut d'enlèvement à la date convenue d'une partie d'un lot attribué (voir § 10.b), le Service des Ventes fera parvenir à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé un rappel d'enlèvement. Ce rappel sera considéré comme mise en demeure.
 - (b) À défaut d'enlèvement du matériel concerné par le § 11.b.(2).(a) au plus tard le quinzième (15ième) jour calendrier à compter de la date d'envoi du rappel, la vente du lot en question sera résiliée de plein droit et le matériel restant concerné sera remis à la disposition du Service des Ventes.
 - (c) Le Service des Ventes ne remboursera aucune somme à l'acheteur. Un coût supplémentaire de 50 EUR sera facturé à l'acheteur à titre de frais administratifs. Pour le paiement de cette facture, les § 9.a et b restent d'application.
 - (d) Cette décision (aussi bien la résiliation de la vente Cfr § 11.b.(2).(b), ainsi que le règlement financier Cfr § 11.b.(2).(c)) sera notifiée à l'acheteur par mail (si l'adresse mail de l'acheteur est connue) avec confirmation de réception ou sous pli recommandé.

12. Garantie

- a. Le matériel est proposé à la vente dans l'état où il se trouve sans aucune garantie.
- b. De par sa qualification et vu la possibilité d'inspection du matériel prévu au § 5, l'acheteur est supposé connaître l'état du matériel.
- c. Le transfert de propriété a lieu à la date de réception du paiement.

13. Litiges

Seuls les Cours et Tribunaux de BRUXELLES sont compétents en matière de litiges.

Afin d'éviter que du matériel saisi soit quand-même encore vendu, l'attention des candidats acheteurs est attirée sur le fait que lors d'une véritable saisie de biens prévus pour la vente, la vente en question sera immédiatement annulée et arrêtée, indépendamment du fait si la saisie est effectuée avant ou lors d'une vente.

11/01/2023

X 

Signed by: Tom Laermans (Signature)

Tom LAERMANS
Colonel breveté d'état-major
Directeur du Service des Ventes

Liste des annexes

Annexe A: Formulaire de soumission (offre)

Annexe B: Description détaillée

SDV 20225019	Soumission	Containers, tours d'usinage et caniveaux en U à Arlon
Je, soussigné (Nom, Prénom, Profession):		
agissant	en mon nom propre (1): (N° national obligatoire)	
	pour la firme (1): (Dénomination complète de la firme + N° TVA)	
Adresse:		
N° Tél:		
E-mail:		
<p>déclare :</p> <ul style="list-style-type: none"> > avoir pris connaissance des clauses administratives applicables à la procédure de vente 20225019 et m'y conformer. > offrir (montants exprimés en €) pour (voir ci-dessous) NE PAS oublier de SIGNER en dessous du tableau. > maintenir ces prix valables pendant nonante (90) jours de calendrier. > respecter les délais de paiement et d'enlèvement prévus dans les clauses administratives de la procédure de vente SDV 20225019. 		

(1) Biffez la mention inutile.

Lot	Description	Soumission (EURO)	
		En chiffres	En lettres
1	Containeur sanitaire combi Douches-WC ABLS000021		
2	Shelter BAETEN Infra 4 T (J41009)		
3	Shelter BAETEN Infra 4 T (J41553)		
4	Shelter BAETEN Infra 4 T (J41573)		
5	Shelter BAETEN Infra 4 T (J41603)		
6	Shelter BAETEN Infra 4 T (J41634)		
7	Shelter 4T Control interface RITA BE/S-MGX100 (J42002)		

8	Container sanitaire bleu II – Douches (Sans N°)		
9	Container sanitaire bleu I – WC (Sans N°)		
10	Lot de 96 caniveaux FOSSE 911 STRADAL		
11	Tour d'usinage COLCHESTER Triumph VS 2500		
12	Tour d'usinage EMCO MAXIMAT SUPER 11		
Fait à		, le	2023
Signature			

Perceel / Lot	1	
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON	
Benaming / Dénomination	CONTAINERS SANITAIRE COMBI - DOUCHES & WC	
	Serienr. / N° serie :	ABLS000021
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur :	2200 mm
	Lengte / Longueur :	6000 mm
	Breedte / Largeur :	2000 mm
	Gewicht/ Poids :	1 t
Defecten / Défectueux :	Plancher à remplacer Vloer aan vervanging toe	



Perceel / Lot	2	
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON	
Benaming / Dénomination	Shelter BAETEN Infra 4 T	
	Serienr. / N° serie :	J41009
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur :	2000 mm
	Lengte / Longueur :	4400 mm
	Breedte / Largeur :	2200 mm
	Gewicht/ Poids :	1 t
Defecten / Défectueux :	Joints de la porte défectueux Defecte deurafdichtingen	



Perceel / Lot	3
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Shelter BAETEN Infra 4 T
	Serienr. / N° serie : J41553
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 2000 mm
	Lengte / Longueur : 4400 mm
	Breedte / Largeur : 2200 mm
	Gewicht/ Poids : 1 t
Defecten / Défectueux :	Plancher abîmé, joints du plafond et de porte défectueux, porte latérale défectueuse Beschadigde vloer, defecte plafond- en deurafdichtingen, defecte zijdeur



Perceel / Lot	4
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Shelter BAETEN Infra 4 T
	Serienr. / N° serie : J41573
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 2000 mm
	Lengte / Longueur : 4400 mm
	Breedte / Largeur : 2200 mm
	Gewicht/ Poids : 1 t
Defecten / Défectueux :	Joint de la porte défectueux Defecte deurafdichtingen



Perceel / Lot	5
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Shelter BAETEN Infra 4 T
	Serienr. / N° serie : J41603
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 2000 mm
	Lengte / Longueur : 4400 mm
	Breedte / Largeur : 2200 mm
	Gewicht/ Poids : 1 t
Defecten / Défectueux :	Joint de la porte défectueux, infiltration d'eau, chauffage cassé Defecte deurafdichtingen, waterinfiltratie, kapotte verwarming



Perceel / Lot	6
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Shelter BAETEN Infra 4 T
	Serienr. / N° serie : J41634
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 2000 mm
	Lengte / Longueur : 4400 mm
	Breedte / Largeur : 2200 mm
	Gewicht/ Poids : 1 t
Defecten / Défectueux :	Joint de la porte défectueux Defecte deurafdichtingen



Perceel / Lot	7
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	SHELTER 4T CONTROL INTERFACE RITA BE/S-MGX100
	Serienr. / N° serie : J42002
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 2000 mm
	Lengte / Longueur : 4400 mm
	Breedte / Largeur : 2200 mm
	Gewicht/ Poids : 1 t
Defecten / Défectueux :	Joint de la porte défectueux, plancher gondolé Defecte deurafdichtingen, kromgetrokken vloer



Perceel / Lot	8
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Container Sanitaire Bleu II (douches)
	Serienr. / N° serie : Nihil
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 2000 mm
	Lengte / Longueur : 4400 mm
	Breedte / Largeur : 2400 mm
	Gewicht/ Poids : 1 t
Defecten / Défectueux :	Etat général correct, petite rénovation à prévoir Correcte algemene staat, kleine renovatie te plannen.



Perceel / Lot	9
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Container Sanitaire Bleu I (WC)
	Serienr. / N° serie : Nihil
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 2000 mm
	Lengte / Longueur : 4400 mm
	Breedte / Largeur : 2400 mm
	Gewicht/ Poids : 1 t
Defecten / Défectueux :	Etat général correct, petite rénovation à prévoir Correcte algemene staat, kleine renovatie te plannen



Perceel / Lot	10
Plaats / Localisation	Camp LAGLAND – Route de Virton 351 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Caniveaux à ciel ouvert FOSSE 911/ Afvoerkanalen
	Perceel van 96 stuks / Lot de 96 pièces
Technische beschrijving/ Description technique	Mark / Marque : STRADAL Hoogte / Hauteur : 880 mm Lengte / Longueur : 2450 mm Breedte / Largeur : 1610 mm Gewicht/ Poids : 1 t/pièce, stuk
Defecten / Défectueux :	///

FOSSE 911 | Stradal Activité VRD Génie Civil, solutions pour l'aménagement urbain Page 1 of 1

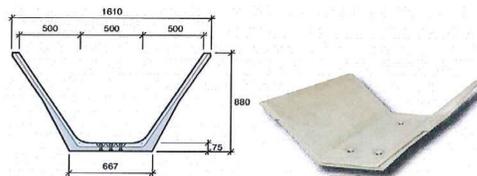


> Fiche technique > FOSSE 911

FOSSE 911

CANIVEAUX A CIEL OUVERT FOSSES TRAPEZOÏDAUX

Les fossés trapézoïdaux sont des caniveaux hydrauliques à ciel ouvert destinés à la récupération ou au transport des eaux en pied de talus, aux abords des voies ferrées, routes, autoroutes et accotements de plates-formes hors circulation.



- Fossé en béton Haute Performance résistant aux agressions climatiques de type gel, dégel et sels de déverglaçage : XF4
- Démoulage différé et béton auto-plaçant permettant une finition lisse des surfaces intérieures
- Emboîtement mâle-femelle sur 3 cotés
- Possibilité de joint d'étanchéité intégré en usine en option
- Manutention intégrée par 3 ancres de levage

Fossés trapézoïdaux									
Fossés	Références	Code Dp	Dimensions a x b x h (mm)	Longuesurs standards	Poids (kg / m³)	Pds. Dts (kg)	Sections Hydr. (cm³)	Emboitements	Manutention
N° 911	13691108	MX	1500 x 500 x 800	2,45 m	444	1088	8000	Mâle / Femelle	3 ancres de levage 1,3T

TOUS LES SITES STRADAL

CORPORATE

Fabrication de produits en béton

www.stradal.fr

ACTIVITÉS

Traverses et Appareils de voies en béton

www.stradal-ferroviaire.fr

Columbarium, Casernes et Caveaux en béton

www.stradal-funeraire.fr

LE GROUPE CRH

Dallage, Pavés et Accessoires de décoration du jardin

www.marlux-france.com

Poteaux et supports de lignes électriques en béton

www.stradal-energie.fr

Stradal est une filiale du groupe international de matériaux de construction CRH.

[VISITER >](#)

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez le dépôt de cookies à des fins de mesure d'audience et de partage de contenus sur d'autres sites dans le respect de notre politique de protection de votre vie privée.

[Oui, j'accepte](#)

[Plus d'informations](#)

Perceel / Lot	11
Plaats / Localisation	Quartier Général BASTIN, Route de Bouillon 88 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Tour d'usinage / Draaibank « COLCHESTER Triumph VS 2500 »
	Serienr. / N° serie : LVT50SMRJA.05237 (9111203)
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 1300 mm Lengte / Longueur : 1900 - 2500 mm Breedte / Largeur : 1230 mm Gewicht/ Poids : 1500 kg Kracht / Puissance : 7,5kW Jaar van inbedrijfstelling / Année de mise en service : 1991
Defecten / Défectueux :	Etat général à estimer lors de la visite sur place.



Perceel / Lot	12
Plaats / Localisation	Quartier Général BASTIN, Route de Bouillon 88 à 6700 ARLON
Benaming / Dénomination	Tour d'usinage / Draaibank « EMCO MAXIMAT SUPER 11 »
	Serienr. / N° serie : 8202090 (83110102)
Technische beschrijving/ Description technique	Hoogte / Hauteur : 1500 mm
	Lengte / Longueur : 1300 mm
	Breedte / Largeur : 800 mm
	Gewicht/ Poids : 500 kg
	Kracht / Puissance : 5,3kW
	Jaar van inbedrijfstelling / Année de mise en service : 1987
Defecten / Défectueux :	Etat général à estimer lors de la visite sur place.

